

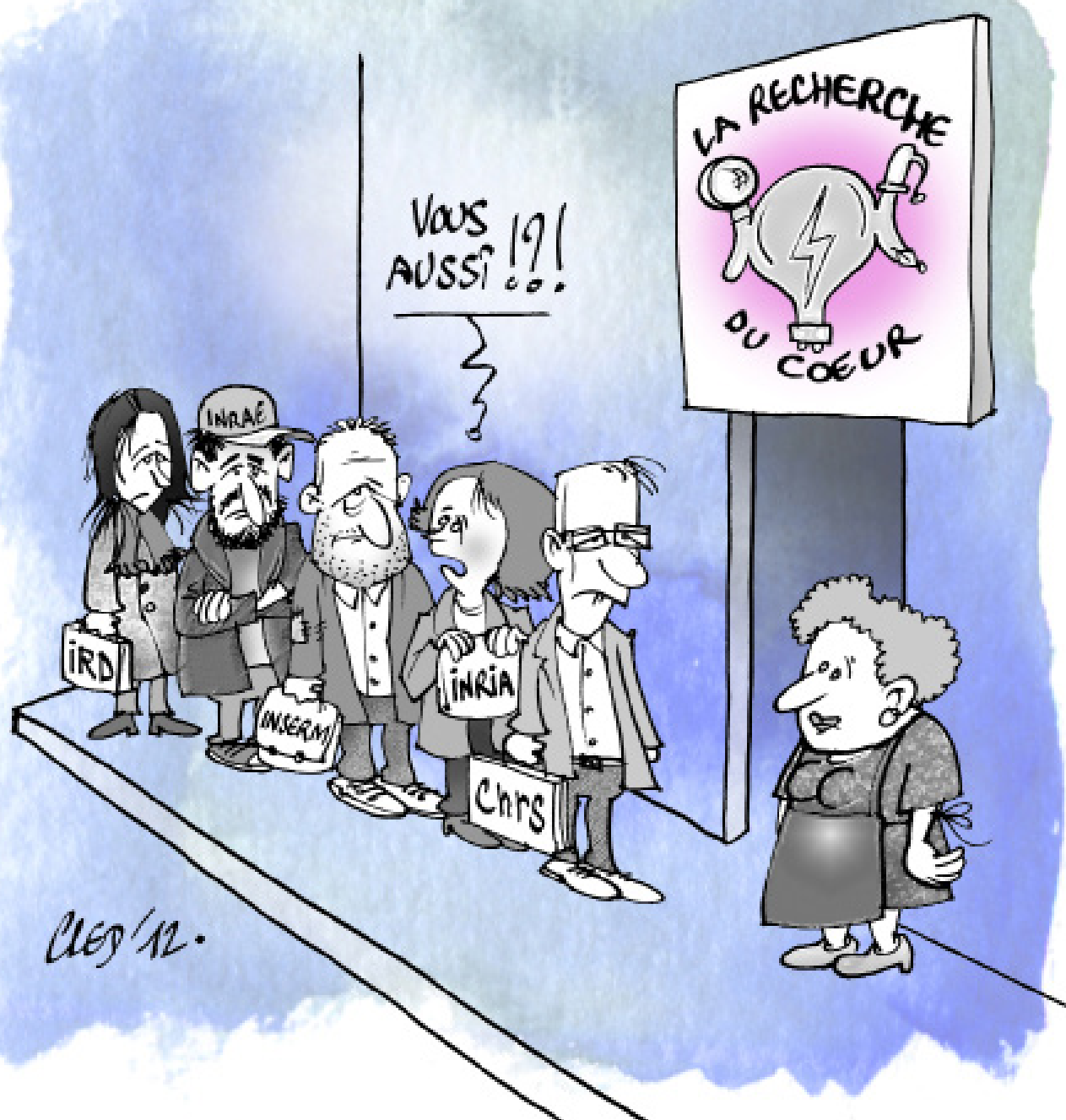
BRS

Bulletin de la recherche scientifique

CNRS
Inserm
INRIA
IRD
INED
IFREMER



Aout 2026 N° 539



● Budget de la Recherche,
il n'y a pas de fatalité

● Délégation Générale de
Gestion : Un échec !

● Elections au CS et CSS
de l'Inserm, les résultats

P2 ► Édito :

P4 ► Résultats des élections au Conseil Scientifique et aux CSS Inserm (mandat 2026-2030) de juin 2026

P6 ► La DGG ou Les laboratoires : enfants abandonnés de tutelles qui se déchirent leur garde

P8 ► La situation budgétaire de la Recherche : Il n'y a pas de fatalité dans l'austérité, juste des choix politiques.

P11 ► Cuba, île résistante, a besoin de solidarité urgente

P13 ► Tribune libre

P13 ► Femmage et hommage aux camarades

P15 ► International



Claudia GALLINA-MULLER
Co-Secrétaire Générale

Chère camarade, cher camarade,

De retour de 54^{ème} congrès confédéral, les impressions à chaud sont mitigées.

Certains moments ont été particulièrement poignants comme l'intervention de l'ambassadrice de Palestine et l'intervention d'une jeune camarade palestinienne qui a défendu le droit du peuple palestinien à l'autodétermination, ainsi que le droit au retour. Un autre moment concernant les violences faites aux femmes et le féminicide d'une camarade. Ou encore les camarades qui sont venus parler de leur souffrance au travail ou lors de la fermeture de leurs entreprises.

D'autres interventions très intéressantes ont été faites par des syndicalistes venus de l'étranger, avec des alertes sur la montée de l'extrême droite et de la répression syndicale dans le monde mais aussi sur les risques liés à la propriété des IA. Ces applications sont majoritairement aux mains de grosses fortunes privées qui ont une puissance financière du même ordre de grandeur que celle des États. Or, ces

IA, on le sait, vont modifier en profondeur la société et son fonctionnement, par conséquent les laisser aux mains des grands patrons et des financiers représente un risque évident. Il faut absolument reprendre la main sur ces outils !

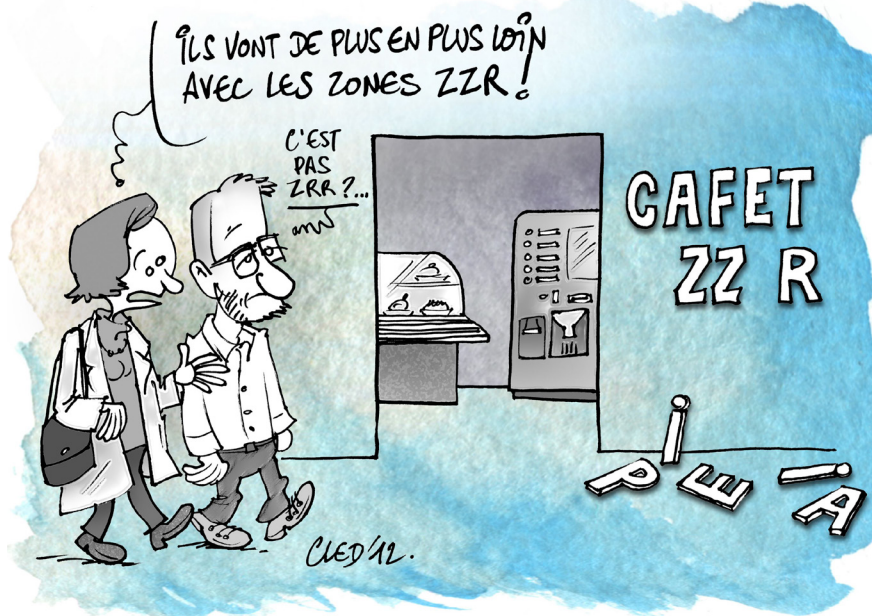
Cependant, avec 53 congrès passés d'expérience, j'ai été très étonnée que la gestion de la prise de parole et des temps d'interventions soit aussi chaotique. Je m'explique, Patrick et moi avons tenté de toutes les manières possibles de prendre la parole pour défendre à minima l'amendement que nous avons proposé sur la militarisation de nos laboratoires, de nos thématiques de recherche, avec la promotion des recherches duales (civiles plus militaires) et le déploiement à outrance des ZRR, et plus largement de la société avec l'infiltration de l'armée dans les universités et les écoles.

Cela n'a pas été possible, alors que d'autres fédérations et certaines personnes ont pu intervenir plusieurs fois. La gestion de la priorité des interventions lors de ce congrès reste obscure...

Édité par le Syndicat National des
Travailleurs de la Recherche Scientifique
(SNTRS-CGT)

7, rue Guy Môquet Bât H 94800 VILLEJUIF
Téléphone 01 49 58 35 85
Mél : sntrs-cgt@cnrs.fr
Web : <http://www.sntrs.fr>

ISSN 0180-5398 CP0927 S 05392
Co-directeurs de la publication :
Claudia GALLINA & Patrick BOUMIER
Imprimé par nos soins
Périodicité : Trimestrielle



De plus, un magnifique court métrage a été présenté le dernier jour, sur la guerre et ses conséquences calamiteuses, mais nous avons regretté, Patrick et moi, qu'au sortir de ce congrès aucune motion sur l'abrogation de la loi de programmation militaire n'ait été proposée au vote. Au moins une motion dans ce sens a pourtant été proposée.

Mais il y a eu une très belle avancée pour la CGT, avec l'annexion au cadre commun d'une partie sur les VSS qui a été votée avec une large majorité de 71% et pas uniquement des femmes !

Pour ce qui concerne plus spécifiquement ce qui se passe dans nos organismes de recherche, nous constatons une attaque constante de nos budgets qui met en péril aujourd'hui le fonctionnement de nos établissements. Les conséquences sont de plus en plus visibles avec :

- Des fonds de réserve à sec,
- Des dotations de l'État qui servent quasi uniquement à payer les salaires (plus de 90% de la dotation),
- Des budgets récurrents de laboratoires qui se réduisent comme peau de chagrin au fil des années,
- Des désumérisations et le blocage des recrutements de CDD au CNRS,
- Des baisses de recrutements à l'Inserm réduisant de fait le nombre possible de promotions,
- Des programmes d'investissements limités voire arrêtés ce qui n'est pas sans impact sur les conditions de travail du personnel. On constate par exemple que la maintenance de systèmes de sécurité est repoussée faute de moyens. Ainsi, par endroits, des sorbonnes sont à l'arrêt, ou dysfonctionnent obligeant les agent-es à limiter les manipulations où à se mettre en danger pour les effectuer. Les doctorants sont impactés car ralentis dans leurs travaux, ce qui les met en difficulté pour l'obtention de leur thèse.

• ...

Les risques pour la santé physique et mentale des personnels sont induits par cette pénurie budgétaire, mais le gouvernement n'en a cure !

Que dire de nos salaires ?

La guerre en Iran a entraîné une nouvelle hausse du prix de l'énergie, des carburants et des prix en général. Cela n'a fait qu'accentuer d'avantage le décrochage de nos rémunérations. Nous atteignons des sommets avec plus de 25% de perte depuis 2000. C'est un quart de notre salaire passé aux oubliettes par les gouvernements successifs.

La revalorisation automatique du SMIC à 1 867,02 € au 1er juin 2026 (+ 2,41 %), sans revalorisation du point d'indice va précipiter 862 000 agent-es de la fonction publique sous le salaire minimum interprofessionnel (SMIC), contre 356 000 au 1er janvier 2026. Soit un doublement en six mois du nombre des personnels dont la grille indiciaire est rattrapée par le SMIC. C'est une smicardisation soigneusement organisée de toute la fonction publique !

De nombreux fonctionnaires finissent le mois dans le rouge et vont être obligés de sacrifier leurs vacances. Certains commencent à se demander comment ils vont payer leur chauffage l'hiver prochain. Nous ne pouvons pas accepter cela sans broncher ! Nous ne devons pas accepter de travailler en nous mettant en danger. Nous devons dénoncer partout les manquements et les dangers liés aux baisses de budget. Nous devons refuser la liquidation

de nos organismes de recherche publique par le gouvernement Macron au profit des entreprises privées subventionnées à grand coup de crédit impôt recherche (8 M€ en augmentation constante au fil des ans) et de cadeau fiscaux (211 M€).

Nous devons exiger des salaires qui nous permettent de vivre correctement de notre travail.

Les choses s'organisent :

Le SNTRS-CGT revendique une augmentation immédiate du point d'indice et son indexation sur l'inflation, à l'instar du mécanisme légal qui protège le SMIC. La Fonction publique ne peut pas servir sans cesse de variable d'ajustement du budget de l'État et payer les cadeaux du gouvernement aux grandes fortunes et aux actionnaires des entreprises privées. Le SNTRS-CGT revendique des budgets à la hauteur de nos missions.

Une première action a eut lieu le 11 juin dans l'ESR. Cette action s'est poursuivie avant les vacances, le 7 juillet, elle se poursuivra à la rentrée de septembre. Il est impératif que le gouvernement augmente significativement nos dotations en 2027. Il est impossible de continuer à travailler pour la grandeur et «l'excellence» de la recherche scientifique Française dans un tel degré de dénuement. Il devient juste impossible de travailler tout court !

Camarades, nous avons le pouvoir de faire bouger les lignes, j'en suis persuadée. Mais pour cela nous devons réagir avec force face à la violence des attaques que nous subissons. Nous devons descendre en masse dans la rue lorsque des manifestations sont organisées. Il n'est plus temps de tergiverser, ni de faire le dos rond. Il ne faut pas être résigné-e, une telle attitude fait le jeu du gouvernement. Alors que tous ensemble nous sommes forts et nous pouvons gagner !



Résultats des élections au Conseil Scientifique et aux CSS Inserm (mandat 2026-2030) de juin 2026

Le SNTRS-CGT reste deuxième syndicat chez les IT au Conseil Scientifique

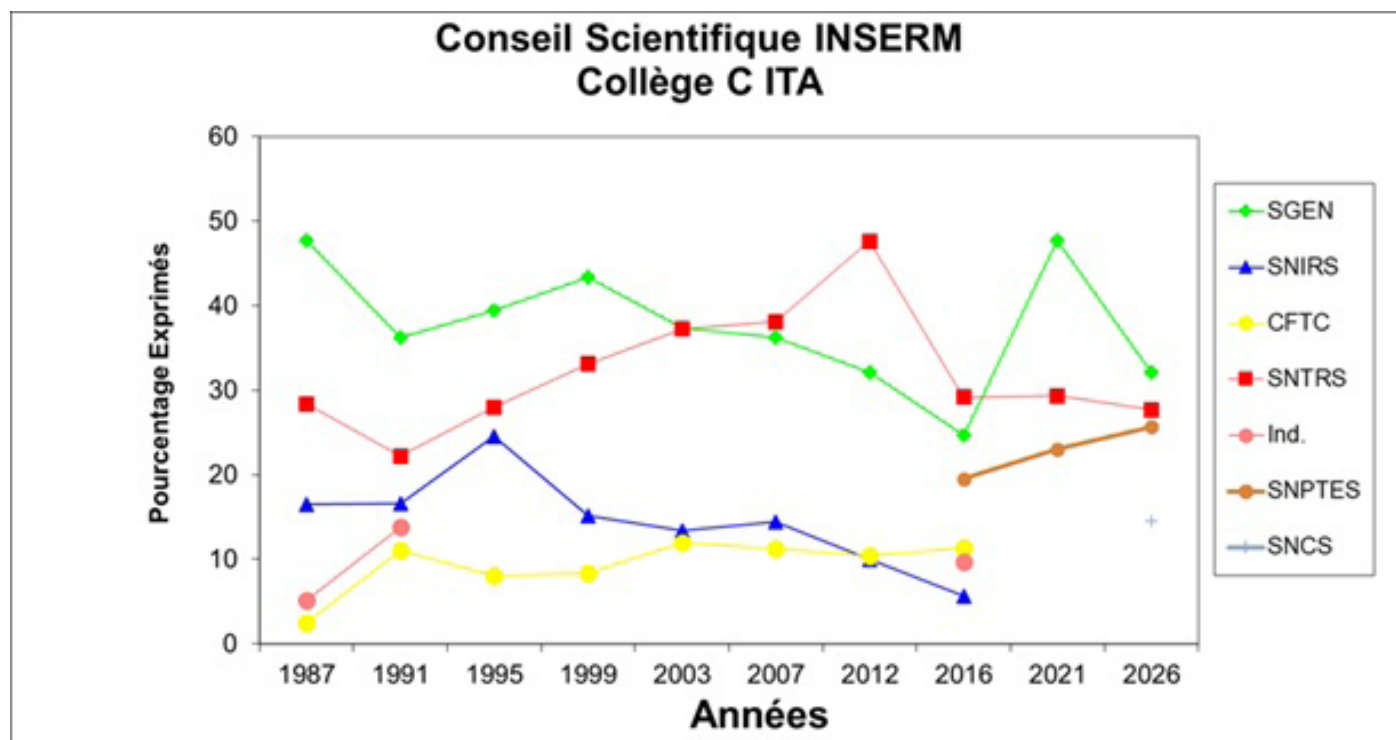
Conseil Scientifique

Le fait majeur de cette élection au Conseil Scientifique collège C de 2026 est pour la première fois à l'Inserm la présence d'une liste du SNCS-FSU. Avec une faible chute de 5% de participation (à noter que les CDD ne votaient pas), on peut voir que l'essentiel des voix du SNCS viennent du SGEN : lequel perd 15% (à 32%) pour un vote du SNCS à 14,5%.

Le SNTRS-CGT (à 27,7%) perd un peu (-1,7%) mais se maintient à la deuxième place, peut être aussi quelques votes CGT vers SNCS, et le SNPTES progresse un peu (+2,7%) à 25,7% mais reste derrière le SNTRS. **Les 3 syndicats SGEN, SNTRS et SNPTES gardent chacun 1 élu au CS collège C.**

Conseil Scientifique INSERM		2026											
	Inscrits		Votants		Exprimés		SGEN-CFDT		SNTRS-CGT		SNPTES-UNSA		SNCS-FSU
	2021	2026	2021	2026	2021	2026	2021	2026	2021	2026	2021	2026	2026
ITA	3443	3356	1235	1031	1152	950	549	305	338	263	265	244	138
Collège C			35,87	30,72			47,66	32,11	29,34	27,68	23,00	25,68	14,53
Différence %		-2,53		-5,15				-15,55		-1,66		2,68	
Différence voix		-87		-204		-202		-244		-75		-21	
Nombre d'Elus (3 sièges) :							(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(0)
Elu.e.s							AUBERT Philippe		TORRES Magali		GRIBOUVAL olivier		

Pour les collèges A1 (DR) et B1 (CR) des chercheurs Inserm, il n'y a pas d'élu du SGEN-CFDT, ni du SNPTES-UNSA. **La candidate du SNTRS-CGT au collège B1 n'a malheureusement pas été élue (à la différence des 2 dernières élections au CS).** Le SNCS-FSU a obtenu 2 élus au Conseil Scientifique : 1 en collège A1 et 1 en collège B1.



CSS

Pour le collège C des CSS, il y a une baisse d'environ 5% de la participation à 30,5%.

Le SGEN-CFDT est toujours largement en tête sur les 7 CSS mais perd quand même 3,7% en voix et 2 élus. Il est en tête dans 5 CSS où il obtient 2 sièges (CSS 2,3,4,6,7). **Le SNTRS-CGT garde ses 8 élus, en tête dans la CSS1 avec 2 élus et 1 seul dans les autres CSS, mais perd 2,3% en voix et la deuxième place au profit du SNPTES-UNSA.** Celui-ci progresse de 6% et obtient 2 élus de plus, il est en tête à la CSS5.

CSS 2026 INSERM ITA							
ITA (collège C)							
	Inscrits	Votants	Exprimés	SGEN-CFDT	SNTRS-CGT	SNPTES-UNSA	ELUS SNTRS-CGT
CSS 1	403	90	86	29	32	25	LESECQ Florence
		22,33		33,72	37,21	29,07	RAMAGE Anne
		Nombre Elus (5 sièges)		(2)	(2)	(1)	
CSS 2	573	189	176	82	38	56	
		32,98		46,59	21,59	31,82	
		Nombre Elus (4 sièges)		(2)	(1)	(1)	GOURRU-LESIMPLE Géraldine
CSS 3	648	212	194	84	51	59	
		32,72		43,30	26,29	30,41	
		Nombre Elus (5 sièges)		(2)	(1)	(2)	MOLENDI-COSTE Olivier
CSS 4	512	167	160	66	51	43	
		32,62		41,25	31,88	26,88	
		Nombre Elus (4 sièges)		(2)	(1)	(1)	DIALLO Ibrahima
CSS 5	329	77	64	23	14	27	
		23,40		35,94	21,88	42,19	
		Nombre Elus (4 sièges)		(1)	(1)	(2)	AKNIN Marie-Laure
CSS 6	292	110	105	41	39	25	
		37,67		39,05	37,14	23,81	
		Nombre Elus (4 sièges)		(2)	(1)	(1)	MORA Marion
CSS 7	599	178	159	78	39	42	
		29,72		49,06	24,53	26,42	
		Nombre Elus (4 sièges)		(2)	(1)	(1)	NEGI Jocelyne
ITA (collège C)							
2026	Inscrits	Votants	Exprimés	SGEN-CFDT	SNTRS-CGT	SNPTES-UNSA	
TOTAL	3356	1023	944	403	264	277	
ITA		30,48		42,69	27,97	29,34	
	Total Elus (30 sièges - 7 CSS)			13	8	9	
				(7 listes)	(7 listes)	(7 listes)	

Pour les collèges A1 (DR) et B1 (CR) des chercheurs Inserm, il n'y avait pas de candidature du SNTRS-CGT. Il n'y a pas d'élus du SGEN-CFDT ni du SNPTES-UNSA. Le SNCS-FSU a obtenu 2 élus à la CSS1 (1 en collège A1 et 1 en collège B1) ; 2 élus en collège B1 à la CSS2 ; 2 élus en collège B1 à la CSS3 ; 1 élu en collège A1 et 1 élu en collège B1 à la CSS4 ; et 1 élu au collège B1 à la CSS7 (absent aux CSS 5 et 6), soit 7 élus sur 4 CSS.



Jean Kister



La DGG ou Les laboratoires : enfants abandonnés des tutelles qui se déchirent leur garde

DGG : de quoi parle-t-on ?

La Délégation Globale de Gestion (DGG) consiste à transférer à l'un des établissements tutelle d'une unité mixte de recherche, la responsabilité de la gestion financière de cette unité en dehors du personnel statutaire.

La désignation du gestionnaire unique engage tous les partenaires de l'unité, qui lui apportent des moyens financiers. La DGG implique que l'établissement gestionnaire assume le contrôle de gestion financière.

Repères chronologiques :

Premier acte

Le rapport « Vers un partenariat renouvelé entre organismes de recherche, universités et grandes écoles » remis par François d'Aubert en avril 2008 établissait quelques propositions de nature à simplifier la gestion des laboratoires de recherche, et notamment celle des unités mixtes de recherche entre universités et organismes. Le but affiché était l'amélioration de la qualité du service rendu aux laboratoires et d'harmonisation des règlements et des pratiques.

Cette amélioration devait être fondée sur le choix des solutions les plus « efficaces » et les plus « simples » à mettre en œuvre.

Une des mesures de ce rapport (recommandation n° 15) consistait en la mise en place d'un mandat unique de gestion confié à la tutelle

hébergeant le laboratoire concerné.

Dans la foulée, les premières expérimentations sont lancées (universités Paris V, Paris VI, Aix-Marseille II et Strasbourg) avec l'idée d'étendre le dispositif partout en France.

L'objectif du Ministère est centré sur les universités : « Il est essentiel que les établissements d'enseignement supérieur se dotent progressivement de structures fortes de pilotage et de gestion administrative et financière des activités de recherche. Il appartient aux organismes de recherche d'apporter leurs concours humains et financiers à ces unités budgétaires. »

En mai 2014, le rapport intitulé "Implantation territoriale des organismes de recherche et perspectives de mutualisation entre organismes et universités" de l'IGAENR et l'IGF reconnaît :

« La délégation globale de gestion (DGG), qui visait à confier à un seul des partenaires - en principe l'hébergeur - la gestion des moyens de l'unité est un échec (108 UMR, soit 8,3 % des UMR correspondant au panel de la mission), les simplifications réglementaires, l'harmonisation des pratiques des partenaires, ou la mise en cohérence des outils informatiques de gestion, énoncées en 2008 comme autant de préalables, n'ont pratiquement pas été mises en œuvre. ».

Ce constat chiffré (8,3 % des unités sont en DGG, dont la moitié

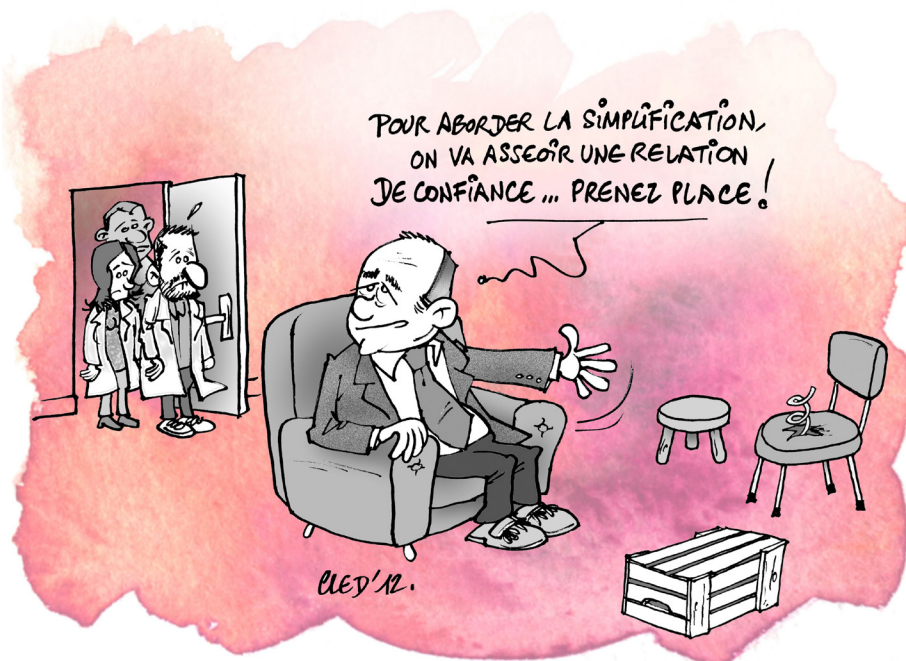
en DGG partielle) est expliqué, en creux, par la faible participation des universités au processus de DGG.

La DGG est un échec.

Interlude

Suite à ça, pendant une dizaine d'années, coexistent plusieurs fonctionnements :

- Gestion non mutualisée ou non déléguée
- Délégation partielle de gestion : pour les financements récurrents (dotation annuelle attribuée par la ou les tutelles), un reversement de la dotation peut être fait en faveur d'une autre tutelle instituant ainsi une « délégation partielle de gestion ». La gestion de l'unité de recherche est alors centralisée chez l'une de ses tutelles.
- Délégation globale de gestion (DGG)
- Gestion au cas par cas : l'unité de recherche peut décider « au cas par cas » laquelle de ses tutelles assurera la gestion des financements que l'unité reçoit dans le cadre d'un projet de recherche. La gestion du projet de recherche concerné est alors confiée à l'une de ses tutelles : université, CNRS, Inserm, etc. **C'est ce mode de gestion qui est adopté par un certain nombre d'unités.**



Ces expérimentations auraient dû faire l'objet d'un véritable bilan. Faute de quoi, le SNTRS-CGT peut porter quelques questionnements. Par exemple, dans les laboratoires expérimentaux, la DGG universitaire aurait dû s'accompagner d'un transfert des missions de contrôle de gestion. In fine, ces dernières ont dû être supportées par les équipes administratives des laboratoires. Cela pose deux problèmes : la surcharge de travail des collègues, à effectif constant, et une problématique déontologique avec un service émetteur qui assure son propre contrôle de gestion.

Début du second acte

Le 25 mars 2025 paraît Rapport de la Cour des Comptes sur le CNRS.

Dans ce document, on trouve, dans le chapitre 3 « UN « FARDEAU ADMINISTRATIF » POUR LES CHERCHEURS À REDUIRE », la recommandation qui vise à ressusciter les DGG :

Recommandation n°11 (CNRS, MESR, 2025) Promouvoir la généralisation des délégations globales de gestion dans les UMR et étendre leur périmètre à l'ensemble des crédits (subvention d'État et ressources propres).

Cette recommandation est précédée par l'argumentaire :

« Il convient donc là aussi d'examiner quelles mesures de simplification, de meilleur partage de l'information et d'homogénéisation des processus sont envisageables dans le cadre de l'organisation actuelle des UMR.

De ce point de vue, il paraît illusoire de relancer à court terme un grand projet informatique du type SI labo avec des chances raisonnables de succès sans avoir auparavant simplifié et harmonisé les procédures.

En revanche, accroître le périmètre des délégations globales de gestion à tous les crédits et tendre vers la généralisation de ce système comme le souhaite le CNRS peut constituer une solution pragmatique pour réduire la charge administrative dans les UMR, qui appliqueraient ainsi un seul jeu de procédure avec un seul système d'information. Cela suppose bien entendu un accord entre les tutelles des UMR pour désigner parmi elles la mieux placée pour exercer la délégation globale de gestion. Dans la réponse à la contradiction, le CNRS relève néanmoins que cette formule suscite une faible appétence de la plupart des universités, même si son potentiel en termes de simplification de la gestion est fort.

Pour autant, la simplification de la gestion des UMR demeure une nécessité, comme le soulignait la Cour dans sa note structurelle consacrée à

l'enseignement supérieur d'octobre 2019. »

Le « fardeau administratif » tel qu'il est traité dans ce rapport :

Malgré une sous-partie 3.1.2.1 la charge administrative des appels à projets des contrats de recherche est en augmentation depuis le début de la décennie 2020, nulle part dans ce rapport on ne trouve une remise en question de la recherche par contractualisation.

Pour répondre au « fardeau administratif » pointé dans cette partie, outre la recommandation sur la DGG, on ne retrouve qu'une seule autre recommandation :

Recommandation n°12 (MESR, CNRS, 2025) : Étudier les simplifications proposées par les chercheurs, en donnant en particulier plus de latitude aux délégations régionales pour fixer des forfaits de remboursement des missions inférieurs au barème national et définir ceux applicables à l'invitation de chercheurs étrangers.

Voilà un bel exemple d'une recommandation largement parcellaire, réponse insuffisante à un véritable problème !

Le 21 Juillet 2025, Philippe Baptiste à l'occasion d'un colloque sur la « simplification de la recherche » au Campus Condorcet déclare : « Je demande à tous les acteurs de l'ESR, et aux universités et ONR en premier lieu, de faire en sorte de mettre en œuvre la délégation globale de gestion dans les UMR ». L'objectif qu'il fixe est de passer 40 % des UMR fin 2026 et 80 % fin 2027 en DGG.

Le CNRS est chargé de proposer aux partenaires une répartition des UMR unité par unité : quelle tutelle aura la délégation globale de gestion ?

Le 17 septembre 2025, le Conseil Scientifique du CNRS envoie au PDG du CNRS une recommandation, prenant appui sur la réflexion autour des « CNRS Key Labs ». Dans ce document, on trouve le paragraphe suivant : « Le conseil scientifique alerte cependant sur les risques associés au développement de la « délégation globale de gestion » (DGG). Pour avoir une chance de tenir ses promesses, elle devrait suivre et non précéder un renforcement considérable des effectifs de personnels

administratifs dans les établissements de l'ESR. Dans le contexte actuel de pénurie aiguë, la DGG ne pourrait se traduire que par une déshumanisation accrue des relations entre personnels scientifiques et personnels. »

En ce début d'été 2026, où en est la répartition des DGG ?

Le CNRS a donc envoyé sa proposition de répartition demandée par le ministre aux partenaires, notamment aux universités, en fin d'année 2025.

D'après nos informations, voici comment s'est bâtie cette proposition : une étude du volume des contrats gérés par chaque tutelle a été faite UMR par UMR et donc, selon la tutelle gestionnaire majoritairement, un aiguillage de la DGG a été donné.

Un autre facteur officieux aurait été pris en compte : la répartition égalitaire des UMR (en terme de nombre d'UMR) entre chacune des universités et le CNRS.

Cette proposition a été reçue avec plus ou moins d'enthousiasme par les universités. Certaines se sont engouffrées (on parle de l'objectif de 80 % atteignable en fin d'année pour celles-ci), d'autres universités n'ont même pas répondu ou ont fait une contre-proposition (répartition des DGG en fonction de l'hébergeur de l'unité). Un gros point de divergence réside sur le périmètre des ressources concernées, notamment pour les ANR et les ERC, mannes financières substantielles.

Il y a une situation de blocage entre les universités (majoritairement les plus grosses) et le CNRS !

Le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche doit clarifier sa position. Le fera-t-il ?

Par ailleurs, les Directeurs d'Unités sont aujourd'hui consultés sur leur choix de DGG, avec des divergences avec la proposition du CNRS ou les aspirations des universités.

Quel(s) seront les impact(s) avoué(s) sur le personnel ?

Le seul impact reconnu sur les personnels est le non remplacement des gestionnaires qui quitteraient une UMR dont leur propre employeur ne serait pas en DGG. Selon Antoine Petit, l'ancien PDG du CNRS : « Tout le monde convient que "à terme", il n'y a pas d'autre solution que l'établissement gestionnaire soit l'employeur des gestionnaires. ». Ce qu'il pointe en creux dans ce dossier également, c'est le désengagement des universités dans les effectifs de personnels de gestion au sein des unités. Cela renforce ce risque de désengagement du CNRS dans les unités dont il n'assurera pas la DGG. Par ailleurs, nous questionnons toujours la façon dont sera gérée la surcharge de travail des services qui assurent le contrôle de gestion. Nous sommes particulièrement réservés sur

le transfert des activités de contrôle au personnel administratif des unités, à effectif constant, sans parler de nos réserves déontologiques. Le retour de ce projet de Délégation Globale de Gestion masque une réalité brutale : celle du manque de moyens financiers des organismes de recherche et des universités.

Pour le SNTRS-CGT, la recherche contractualisée doit être pointée.

C'est bien ce système de financement de la recherche qui est source de plusieurs maux : complexité administrative et part trop importante de ce travail dans le travail quotidien des acteurs de la recherche, financement de tout le système par ce biais (notamment le fonctionnement des services centraux), et bien sûr, la dégradation continue des conditions de travail.

Nous revendiquons donc :

- un financement de la recherche par une augmentation des crédits des organismes de recherche, les seuls à même d'avoir une politique de recherche nationale
- une politique de recherche qui s'appuie sur l'expertise et la démocratie portée par les instances du CoNRS
- la mise en place d'outils de gestion « faits maison » donc au plus près des besoins des personnels de la recherche.

Pierre Giroux



La situation budgétaire de la Recherche : Il n'y a pas de fatalité dans l'austérité, juste des choix politiques.

La recherche publique est la cible régulière des politiques d'austérité. Depuis quelques années la situation se dégrade à un point qu'elle ne compromet plus seulement nos activités mais jusqu'à l'existence même de nos établissements.

Le SNTRS-CGT a réagi et communiqué très tôt pour dénoncer cette dégradation.

Pour répondre aux enjeux de communication, d'interactivité et d'information sur les conséquences de ces choix politiques, le SNTRS-CGT a déployé un plan de communication complet en direction des personnels comme des médias. Tracts, affiches, communiqué de presse, ... nous avons été à l'initiative de la mobilisation du 11 juin et nous peinons grandement à construire l'appel à la mobilisation pour la rentrée de septembre. Cela questionne la posture des organisations syndicales universitaires, y compris de la Ferc Sup qui se refuse pour le moment à se lancer

dans un mouvement élargi à l'ESR sur cette question du financement de la recherche. Est-ce que cela est motivé par une divergence sur l'orientation et la vision de ce que devrait être la recherche publique en France ? Pourquoi pas... probablement même... Mais avons-nous le choix ? Le CNRS comme les autres EPST est à la croisée des chemins et nous allons devoir défendre nos budgets comme si nous défendions l'existence même de nos établissements. Pour cela il convient de vous rappeler quelle est la situation.

Fin 2024, le gouvernement et Bercy ont récupéré 50 millions d'€ en fin d'année en ponctionnant sur la trésorerie (fonds de roulement) du CNRS. Très vite, le budget initial 2025 adopté tardivement en début d'année, dans la confusion d'un blocage parlementaire instrumentalisé par le gouvernement Macron, a conduit à une attribution budgétaire d'une rare violence pour l'établissement. La subvention d'État, la SCSP (subvention pour charge de service public) a été diminuée de 103 millions d'€ auxquels s'ajoute des augmentations non compensées :

- Le « CAS pensions » (compte d'affectation spécial pensions) 2025 a connu une augmentation de 45 millions d'€
- Le GVT (glissement viellissement technique) 2025 a induit une augmentation annuelle des dépenses 21 millions d'€
- Les mesures « Guérini » (mesures de soutien du pouvoir d'achat) représentaient environ 28 millions d'€

Le CAS pension est « la caisse » d'affectation spéciale des pensions où sont recueillies notamment les cotisations employeur pour les pensions. Le montant des pensions étant indexé sur l'inflation, les montants dévolus à cette « caisse » sont revalorisés ... Chaque année quand les conditions le permettent. Le GVT est directement lié à l'avancement indiciaire induit par les changements d'échelon. Tout ceci est tout simplement « naturel » et prévisible, mais le gouvernement a fait le choix de ne pas donner le budget correspondant au CNRS le sommant ainsi de financer cette dépense obligatoire sur son fonds de roulement. **Le tout a représenté 197 millions d'€ pour 2025.**

En 2026, les dépenses non financées en 2025 ont été reconduites soit 197 millions d'€ auxquels s'ajoutent :

- Le CAS pensions (augmentation pour 2026) représente 35 millions d'€ non compensés
- Le GVT 2026 représente 21 millions d'€
- La protection sociale complémentaire est évaluée à 6 millions d'€

Le tout représente pour 2026, 259 millions d'€ non compensés

Ces trois années ont conduit à l'assèchement du fonds de roulement disponible avec un prélèvement de 506 millions d'€. Dès lors l'établissement ne bénéficiera plus de cette trésorerie qui s'imposait. Il convient de comprendre ce que représente ce fonds de roulement.

- Il se compose pour partie de réserves réglementaires. Le CNRS a l'obligation de conserver une réserve inhérente à son statut d'employeur, avec un budget de réserve pour les salaires. Par exemple, de nombreux agents ont épargnés des jours de congés sur une compte épargne temps. L'employeur a l'obligation de mettre en réserve le budget correspondant à l'indemnisation de l'ensemble des jours épargnés. Il s'agit de mesures de bon sens et de gestion.
- Par ailleurs, le fonds de roulement se compose également des ressources propres fléchées et non fléchées. Il s'agit des ressources propres banalisées (RPB), non fléchées, ces crédits obtenus dans le cadre de prestations (paiement des plateformes) ou des paiements de collaborations prévoyant une contribution / rétribution. Ce sont les « bas de laine » des laboratoires, mais pas seulement. Ils représentaient 164M€ en début d'année 2026. Depuis deux ans, sous la pression de Bercy, la direction prélevait 10% sur ces crédits lors de la réinstallation des crédits.
- L'autre partie, ce sont les RPB dit « fléchées ». Il s'agit des budgets correspondant aux ANR, ERC, et autres appels à projet. Ils sont le fruit précieux des efforts des chercheurs qui vont les gagner en répondant aux nombreux guichets. Ceux-ci composent désormais la grande majorité des financements des laboratoires. Pour le moment, la direction nous a assuré que seule cette partie des RPB

fléchées ne serait pas concernée... Le SNTRS-CGT a dénoncé un désengagement historique de l'État :

- Les prélèvements sur le fonds de roulement se sont reproduits sur 3 exercices budgétaires de 2024 à 2026 ;
- Le déficit structurel est de près de 200 voire 260 millions d'€ avec une masse salariale qui atteint 91% du poids de la subvention pour charge de service publique (SCSP) en 2026 ;
- Le poids de la masse salariale par rapport à la subvention, a connu une dérive excessive par le fait de la diminution de la SCSP : 83% en 2023, 86% en 2024, 89% en 2025 et 91% en 2026.

Avant même la fin de l'année 2026 de nouvelles annulations budgétaires ont été annoncées :

Dans le cadre du premier budget rectificatif, Bercy (en accord avec le gouvernement) a fait pression pour soumettre le CNRS à 20 millions d'€ d'économie qui ont porté sur :

- L'investissement pour 6,5 M€ ;
- Les FEI, les budgets de fonctionnement équipement et investissement pour 13,5 M€

Cette dernière ligne qui correspond au budget dit « récurrent » des laboratoires, impacte significativement les activités scientifiques.

D'autre part, les reports d'investissement vont significativement affecter les conditions de travail avec des projets qui sont ajournés depuis plusieurs années. Nous avons dénoncé que ces retards d'investissement affectent souvent la mise en conformité de certaines conditions de travail et les expositions des agents. Derrière ces lignes d'économies, c'est la santé des agents qui est compromise. Début juin, nous avons appris que le gouvernement annonçait faire 1 milliard € d'économie sur les services publics, justifié par son « économie de guerre ». Nous n'avons pas à cette heure le détail par établissements mais nous savons que ces nouvelles annulations de crédits affecteront pour :

- 35,5 M€ le programme 150 (les universités)
- 62,2 M€ le programme 172 (les EPST et l'ANR)

Et même si cela ne concernait pas directement nos établissements, les laboratoires seront indirectement affectés par d'autres annulations de budget, à savoir :

- -100,4 M€ de CP (crédits de paiement) sur France 2030
- -139,2 M€ de CP sur la Mires (mission interministérielle recherche et enseignement sup)

Le SNTRS-CGT s'interroge sur le modèle économique imposé par le gouvernement Macron.

L'utilisation des fonds de roulement nous questionne car la Direction présente cela comme de la « cavalerie budgétaire » c'est-à-dire que l'établissement rembourse les budgets du fonds de roulement consommés (RPB : Ressources Propres Banalisées) avec les nouveaux projets/crédits qui rentrent...

Cela nous rappelle davantage le principe de la « pyramide de Ponzi », rendu célèbre par Bernard Madoff, homme d'affaires américain, condamné pour escroquerie.

La trajectoire budgétaire de l'établissement n'est pas tenable pour l'an prochain (2027).

Nous dénonçons des conséquences importantes pour les personnels :

- Un modèle économique déficitaire
- Des conséquences sur le nombre de recrutements et de promotions
- L'impact sur les conditions de travail
- Des menaces sur les rémunérations

Le modèle économique :

Pour 2027, les augmentations précédentes s'imposeront au budget de l'établissement soit près de 259 millions d'€ auquel s'ajouteront

- Le « CAS pensions » 2027 devrait augmenter à nouveau compte tenu de l'inflation (entre 35 à 45 millions d'€)
- Un GVT qui avoisine les 21 millions d'€
- La protection sociale complémentaire devrait également croître légèrement car en 2026 elle n'a été prise en compte qu'à partir du 1^{er} mai. À cela va s'ajouter le financement de la prévoyance, bien que faible, elle représentera une participation de l'employeur qu'il conviendra de budgéter. On pourrait estimer ces coûts de 4 à 8 millions d'€ supplémentaires.

Ce sont plus de 320 à 330 millions d'€ soit plus de 11% de la SCSP qui manquerait en plus des 500 millions de fonds de roulement que

l'établissement devrait reconstituer. Un budget analogue à 2026 est impensable sans considérer les insuffisances d'investissement des dernières années qui conduiraient à compromettre l'activité scientifique de l'organisme, de ses emplois pour les décennies à venir et même la santé des employé·es au travers des risques d'exposition non traités.

Les conséquences sur les recrutements :

Nous craignons des solutions de type « année blanche » ou de fortes réductions des recrutements.

La direction reconnaît qu'une année blanche ne permettrait de dégager que 40 à 50 M€ par an et en plus uniquement en année N+1, soit avec un impact sur l'année suivante uniquement. Cela est trop insuffisant au regard du déficit de 260 M€ par an.

Une année blanche aurait des conséquences sensibles chez les personnels IT : aucun recrutement se traduirait par aucune promotion pour des raisons statutaires. Et même une réduction aurait des conséquences proportionnelles. Malheureusement, même si le nouveau PDG écarte cette hypothèse d'année blanche, il semble se résigner à des « efforts » notamment sur l'emploi IT.

Les baisses de recrutement ont déjà des incidences puisque que nos effectifs ne cessent de décroître. Cela induit énormément de conséquences dans les services et les labos :

- Les turn-over des contractuels ;
- Les pertes de savoir-faire ;
- L'accroissement de la charge de formation des nouveaux entrants et des contractuels qui pèse sur les « derniers » permanents ;
- Les difficultés sur l'organisation de la continuité de service,
- Et la génération de Risques Psycho-Sociaux etc...

Et comme cela n'était pas assez dramatique, le PDG sortant du CNRS a annoncé le 8 juin 2026 le gel des recrutements CDD pour :

- 70% des CDD sur subvention d'Etat
- 100% des CDD sur RPB

Ce gel est motivé par les contraintes d'annulation de crédits. Il cache aussi la consommation des RPB qui ne sont plus disponibles (100% des postes CDD sur RPB).

Cela compromet des engagements ou des renouvellements de postes contractuels et met les services et les laboratoires dans des situations intolérables affectant les activités scientifiques et compromettant le respect des engagements et des échéances



de projets.

Les baisses de budget et les conditions de travail :

Les baisses de crédits ont des conséquences directes sur le fonctionnement des laboratoires avec l'annulation de certaines dépenses comme :

- Les frais de jouvence
- Les réparations
- Les acquisitions
- Les aménagements
- Les équipements

Les retards ou les absences d'investissement sur certains aménagements touchent à l'expositions des personnels aux risques professionnels (chimiques, biologiques, radioactifs, et toutes les formes d'expositions dans les labos.). Cela a donc une incidence sur la santé des personnels.

Incidence sur les rémunérations :

Nous avons aussi manifesté des craintes sur les rémunérations :

Cette situation critique questionne l'incidence sur les rémunérations. Par exemple, les politiques indemnitaires qui ne relèvent pas du cadre obligatoire et statutaire pourraient être sacrifiées.

Exemple : si les conditions budgétaires ne le permettent plus, les primes ou les suppléments de primes pour les personnels de la Bap J ou autres, pourraient être réduits ou supprimées.

Pour les primes qui font l'objet d'une affectation, telle que la RIPEC ou l'IFSE, elles pourraient néanmoins voir leurs enveloppes globales réduites.

D'autre part, des indemnités ou primes dépendent de missions spécifiques. Si l'établissement n'a plus les budgets nécessaires, la direction pourrait être conduite à annuler la reconnaissance de certaines missions ou la contraindre pour en limiter les

effectifs, faisant ainsi disparaître l'éligibilité aux indemnités correspondantes.

La situation dramatique des rémunérations dans la recherche relève des mêmes causalités.

Nous n'avons eu de cesse de dénoncer que cette pseudo-crise ne relève que de choix politiques. Ces choix sont les mêmes qui prévalent au gel du point d'indice conduisant à une dégradation historique de notre pouvoir d'achat de 32% en 25 ans. La CGT a partagé un simulateur illustrant efficacement cette érosion : <https://medias.cgt.fr/simfp/>

Une orientation politique issue de véritables choix !

Cette politique est le fruit de choix économiques et nous avons fait la démonstration de ces choix dans nos communications, en nous appuyant notamment sur le rapport annuel des dépenses fiscales de la Cour des comptes daté d'avril 2026.

Ce dernier dénonce une gestion défailante du gouvernement avec « un écart sans précédent de 10,66 Md€ supplémentaires par rapport à leur chiffrage initial »

Il précise :

« Des écarts de prévision sans précédent dans le chiffrage du coût des dépenses fiscales de 2025, révélant une sous-évaluation récurrente et croissante des prévisions ».

« Au-delà du constat d'un défaut de prévision, c'est le pilotage général des dépenses fiscales qui est ainsi questionné. »

Bien entendu, quand une erreur ou une défaillance est identifiée, signalée, alertée, d'année en année, il est évident qu'elle ne relève pas d'une réelle défaillance mais bien de choix politiques.

Aux yeux de notre communauté, cela est particulièrement choquant quand on connaît les contraintes administratives, de gestion et de contrôles des comptes auxquels sont soumis nos établissements.

Nos sources : « analyse de l'exécution budgétaire 2025 mission dépenses fiscales » - cour des comptes

Dans une autre source, l'OCDE classe également la France en second pays européen dans « les champions des aides fiscales aux grandes entreprises » devant la plupart des pays européen et même de la Chine et des USA.

On ne peut pas justifier déontologiquement la fatalité d'une crise économique pour imposer une politique ultra-austère d'un côté et justifier dans le même temps de conduire une des politiques les plus généreuses au monde en termes de fiscalité et d'aides aux grandes entreprises.

Ces rapports témoignent de la défaillance des politiques publiques en matière de fiscalité qui restera comme le symbole du programme politique de E. Macron et de ses homologues libéraux.

Cela illustre le mépris de la recherche scientifique par la représentation parlementaire qui a voté le dernier budget de l'État. Il nous appartiendra bientôt de rappeler ces choix et d'en tirer les conséquences.

Plus que jamais, auprès du grand public comme des parlementaires, nous devons réaffirmer le rôle essentiel de la recherche scientifique publique dans notre pays autant pour défendre sa souveraineté et son économie que sa nécessité sociale et émancipatrice. Un pays qui renonce à sa recherche est un pays qui renonce à son avenir.

C'est pour cela que le SNTRS-CGT tente de mobiliser les personnels et toute la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche. Nous œuvrons tant dans le dialogue intersyndical qu'auprès des personnels en déployant nos communications.

Ce n'est pas sans peine que le SNTRS-CGT a pu initier la première mobilisation du 11 juin 2026.

Nos prochains objectifs seront de mobiliser massivement les personnels à la rentrée de septembre 2026, puis de maintenir et développer le rapport de force durant les discussions parlementaires de l'automne 2026.

Nous soutenons l'initiative de pétition de la C3N (instance de coordination du Comité National) même si nous ne sommes pas parfaitement en phase avec le contenu de son appel. Il nous semble indispensable de mobiliser toutes les bonnes volontés pour mobiliser les personnels et dénoncer le sous-investissement de la France dans sa recherche publique. Cette

pétition constitue une étape que nous vous encourageons à soutenir : <https://recherche-publique-2027.fr/>

Dans le même esprit, le SNTRS-CGT s'inscrit dans le projet de plénière du Comité National. Cette initiative exceptionnelle, qui n'a la possibilité de se tenir qu'une seule fois par mandat n'est pas systématique. Cette plénière vient de faire l'objet d'une proposition du Conseil scientifique du CNRS auprès du nouveau PDG, seul étant habilité à sa convocation. Cette initiative qui se tiendra à la fin janvier 2027, s'inscrit pleinement dans le calendrier des élections présidentielles pour peser sur le débat et obtenir une audience optimale de la mobilisation de la communauté de la recherche scientifique.

Après cette trêve estivale, donnons-nous rendez-vous pour ces prochaines mobilisations à la rentrée de septembre.

Didier GORI, élu SNTRS-CGT au conseil scientifique du CNRS



Cuba, île résistante, a besoin de solidarité Urgente

L'Amérique du Sud et les Caraïbes ont longtemps été considérées par les États-Unis comme leur « arrière-cour » sur laquelle elles pouvaient exercer leur domination impérialiste compte tenu de la proximité géographique. De plus, la Grande Île a l'outrecuidance de se qualifier de « socialiste », mot honni dans la « démocratie » bien-pensante états-unienne (oubliés, le Maccarthysme, la « chasse aux sorcières » ?).

Selon le degré d'autoritarisme du pouvoir en place, les États-Unis ont voulu en finir avec Cuba. D'où le blocus qui dure depuis 1962, plus ou moins strict, accompagné de sanctions touchant non seulement Cuba, mais aussi ses supposés alliés, par exemple des entreprises d'autres pays commerçant avec elle.

Pendant toutes ces années, Cuba résiste et elle fait même mieux : elle aide, quand elle peut, les autres pays qui en ont besoin.

Nous n'avons pas oublié les médecins cubains arrivés en Italie en pleine pandémie COVID19, qui ont plus que prêté main forte à leurs collègues italiens dépassés par la virulence et la rapidité de l'expansion du virus.

Ces images sont restées dans les mémoires, comme les remerciements chaleureux des Italiens au moment du départ des Cubains,

scène émouvante, preuve, s'il en fallait une, que l'humanité et la solidarité ne se manifestent pas en fonction des intérêts géopolitiques et ne servent pas à des fins de propagande.

Lors du premier mandat de Trump, 243 sanctions ont été imposées à Cuba.

Par la suite, même si une période de « détente » a créé l'illusion que les choses allaient s'arranger et que le blocus pourrait enfin être levé, le lobbying intense des « exilés » cubains aux États-Unis n'a jamais cessé.

Leur but convergerait avec celui du gouvernement états-unien : renverser le régime cubain, prendre le

pouvoir et faire régner une loi qui ressemble fort à l'anomie, un peu à l'instar du chaos haïtien où les gangs règnent et profitent de l'argent généré par les trafics.

Et nous voilà aujourd'hui au second mandat de Trump, avec un embargo total sur l'approvisionnement énergétique

(plus d'électricité, plus de carburant...), des poursuites pénales à l'encontre du précédent président cubain par un tribunal états-unien et une menace réelle d'intervention militaire.

Plus d'école, ou si peu, plus d'expériences dans les laboratoires de recherche, plus de frigos pour les aliments (le climat est tropical...) ou pour les médicaments, plus d'opérations dans les hôpitaux, mobilités réduites, vie en suspens :

Cuba, qui ne veut pas finir comme le Vénézuéla, manque aujourd'hui de tout.

Même si elle est une île résistante, sa situation qui s'aggrave de jour en jour fait planer sur elle le risque d'anéantissement. Cuba est décidée de vivre, mais elle ne peut pas le faire toute seule. Elle a besoin d'une solidarité concrète.

Nous, scientifiques et syndicalistes imprégnés d'internationalisme et portant haut les valeurs de l'entraide et du partage, devons être aux premières loges.

Nous avons de la chance, des initiatives multiples de solidarité se montent partout,

et dans le monde académique plus particulièrement grâce à l'Association pour la Coopération Académique France-Cuba.

Voilà ce que nous lisons dans une lettre de cette association : « Instrumentation, ressources documentaires, entretien des locaux, accès aux bases de données, possibilités de mission à l'étranger tout manque !

Notre association se donne pour but d'apporter une aide concrète aux universités cubaines, de scientifique à scientifique, car il n'est de science qu'universelle. Priver un pays de recherche scientifique est une atteinte aux droits humains ».

Cuba a depuis longtemps mis l'accent sur l'alphabétisation de sa population et le haut niveau d'éducation et de formation scientifiques. Malgré le blocus, elle a réussi à atteindre cet objectif et à briller dans plusieurs disciplines.



C'est peut-être cela qui a fait enrager dans les milieux de la bien-pensance toujours prompt à dénigrer ce qu'elle considère comme une déviance : au lieu de secourir Cuba, on a fait courir la rumeur que l'aide des médecins envoyés en Italie lors de la pandémie était en fait une exploitation, car leurs salaires d'expatriés étaient confisqués et qu'ils étaient « esclavagisés » par « le régime ».

Aider Cuba signifierait perpétuer de telles dérives.

Face à cette campagne de désinformation visant à stopper la moindre aide, il est nécessaire de se mobiliser. L'Association pour la Coopération Académique propose plusieurs actions : envoyer des ouvrages scientifiques, des disques externes avec de la documentation numérisée, de l'instrumentation fonctionnelle mais déclassée en France, des petites centrales photovoltaïques pour alimenter en électricité les laboratoires et les universités ;

organiser des conférences pour faire connaître la situation de la science à Cuba et la façon dont elle est aujourd'hui entravée, voire en danger vital, à cause du blocus.

À la CGT, plusieurs fédérations et syndicats montent également des actions de solidarité concrète : des collectes de dons ou de médicaments sont en cours.

Mais l'acheminement est la question la plus difficile, puisque la pénurie de carburant à l'aéroport de la Havane entrave les vols. La voie maritime, plus longue et coûteuse, reste la seule possible.

Cuba ne se décourage pas. Être à la hauteur de son courage signifie contrer l'impérialisme et l'interventionnisme états-unien et rappeler que

le droit international n'est pas une option :

les lois extraterritoriales ont pour seul but d'empêcher les peuples de disposer d'eux-mêmes, instaurant la « loi » du plus fort.

Pour connaître l'Association de Coopération Académique : <https://cubascience.eu/>

Sur ce site on voit toutes ses activités de soutien à la recherche fondamentale cubaine, d'échanges et de formation, y compris doctorale. On peut même y adhérer.

Cuba n'est pas seule ! Faisons-le savoir !

Dina Bacalexi dit le chat



NE PAS TRAVESTIR L'HISTOIRE DU SNTRS ET DE LA CGT

Nous avons lu des textes récents concernant l'histoire syndicale au CNRS et à l'INSERM dans la tribune du BRS du SNTRS. Nous voulons ici donner notre point de vue.

Réécrire l'histoire syndicale dans notre secteur, comme le font certains militants au long de pages du BRS n'est pas acceptable et nous amène à faire quelques rappels de l'histoire syndicale dans le secteur de la recherche publique.

Nous voulons parler de la syndicalisation des chercheurs, en particulier. Travestir l'histoire en omettant certains événements n'est pas acceptable.

Pour le SNTRS-CGT, il faut raconter, débattre de l'histoire sans oublier des parts essentielles de celle-ci.

Ainsi, dès lors que le SNTRS a voulu ouvrir son champ de syndicalisation, il a été victime d'un tir de barrage de membres du Bureau Confédéral, de l'Ugict et de l'Ugff, qui visait à nous faire abandonner ce projet, lors de l'un de nos congrès. Il y a eu de la part du Bureau Confédéral, en tout cas certains de ses membres (tel Louis Viannet), la direction de l'UGFF (Thérèse Hirzberg) et celle de l'UGICT (Alain Obadia), la volonté de peser sur le congrès du SNTRS pour qu'il infléchisse son orientation (ne pas syndiquer les chercheurs au SNTRS).

Ils l'ont exprimé dans un document (un véritable contre-projet de document d'orientation pour l'un de nos congrès), proposé par des membres la Confédération, l'Ugict et l'Ugff. Ces derniers avaient un autre projet : la création d'une autre structure CGT, afin de nous faire rentrer dans le rang et d'abandonner l'idée même que le SNTRS s'adresse aux chercheurs.

Il y avait, en fait, de leur part une volonté de remise en cause du SNTRS-CGT lui-même.

Et comme nous n'avons pas obtenu, ils ont créé l'Usca.

Tout cela parce qu'ils estimaient que le SNTRS-CGT devenait trop autonome dans sa réflexion sur l'ensemble des questions liées à la politique recherche et que nous refusions d'avaler des couleuvres. Nous faisons aussi la preuve que nous étions capables d'accueillir les chercheurs dans nos rangs.

Dans le même temps il s'agissait, pour certains dirigeants déjà cités, de faire taire des voix dissonantes dans la CGT.

L'agression que nous avons subie, notamment de la part de l'Ugff tout au long du débat sur l'élargissement de notre champ de syndicalisation aussi aux chercheurs que nous avons considéré comme indispensable pour bien prendre en compte les intérêts de tous les personnels, témoigne de leur

crainte que nous réussissions !

Nous n'avons pas cédé, en poursuivant notre action pour accueillir, dans le SNTRS les chercheurs, les ingénieurs, personnels techniques et administratifs des organismes de Recherche publique qui le souhaitaient.

L'agression que nous avons subie, tout au long de ce débat, de la part de certaines structures de la CGT a perturbé fortement l'activité du syndicat, freinant la poursuite de son action, rendant difficile des débats sereins, dans l'intérêt des personnels de recherche.

Mais au bout du compte, le fait que nous avons accueilli des chercheurs a montré que cela était possible, surtout utile, pour l'action que nous voulions mener de façon inter-catégorielle « sans frontières », de façon à être plus efficaces dans la mobilisation. C'était notre seul but !

Dans les grandes manifestations (jusqu'à 25000 personnes dans les rues de Paris) pour la défense de la recherche publique, notre syndicat a été à l'initiative, entraînant tous les autres syndicats dans l'action en les mettant devant leurs responsabilités.

Jean OMNES, Annick KIEFFER,
anciens Secrétaires Généraux du
SNTRS-CGT

Femmage et hommage aux camarades

Femmage à Jeanine Cohen



Notre camarade Jeanine Cohen est morte à l'âge de 82 ans il y a déjà quelques temps (février 2026) mais le syndicat n'en a été informé que récemment. J'ai connu Jeanine à travers son engagement syndical au SNTRS-CGT où elle a adhéré en 1969 et surtout après 1988 dans la période de turbulences consécutive à la création de l'USCA et à la décision du SNTRS-CGT d'ouvrir son champ de syndicalisation aux chercheurs.

Recrutée comme tant d'autres hors du cadre statutaire de la recherche

elle participe aux luttes menées dans les années 1970 pour l'intégration des hors-statuts.

Du fait de la diversité des emplois occupés, des modes de financement de bric et de broc et des commanditaires de contrats de recherche il y avait une très grande variété de situation entre les chercheurs hors-statut et en même temps une période d'expansion de la recherche sur poste stable. Jeanine a été intégrée comme Ingénieur d'étude puis grâce à la possibilité de détachement inter-corps

permise par le statut de titulaire de la Fonction Publique de 1984 elle est intégrée dans le corps des Chargés de Recherche du CNRS en 1992 ou 93.

La reconnaissance de sa qualité de chercheuse était très importante pour elle mais son engagement syndical à la CGT l'était tout autant. En 1993, lors du 21^e congrès du SNTRS-CGT elle est élue à la Commission Exécutive du syndicat comme chercheuse et secrétaire de la section Géographie de Paris. Elle a régulièrement été réélue jusqu'en 2002 puis elle intègre la section nationale des

retraités et participe aux travaux de l'IHS-CGT. Elle ne fait pas partie des « grands chefs à plumes » mais elle est une « indien » de base sans qui le syndicat ne serait pas ce qu'il est.

Quand on la sollicite pour porter les couleurs du syndicat pour une élection professionnelle elle répond « présente ». Ainsi pour les élections au Conseil d'Administration du CNRS de novembre 1992 elle est candidate sur la 1^{ère} liste ITA et chercheurs CNRS du SNTRS avec D. Steinmetz, Zylber, C. Karlin ; en mai 1999 elle est candidate aux élections de la CAP des CR

1^{ère} classe. Elle ne rechigne pas pour participer à des rencontres à Matignon dans une délégation entre les syndicats de la recherche et de l'Enseignement supérieur au côté d'Annick Kieffer. Elle participe activement à la lutte contre la « casse Allègre » lors de la réunion plénière du Comité National de décembre 1998, des grands moments de notre histoire.

N'oublions pas celles et ceux qui l'ont faite, aussi modeste qu'ils aient été.

Jocelyne Leger

André un militant CGT infatigable depuis 1967 ...



André ALLÉGRET a adhéré le 1^{er} septembre 1967 au SNTRS-CGT à la section de Meudon-Bellevue en tant que personnel CNRS. Cet engagement précède de quelques mois le mouvement de mai 1968 qui a marqué son militantisme à la CGT, au sein du SNTRS-CGT.

Il n'a cessé depuis cette époque d'assumer des responsabilités syndicales aussi bien nationales que locales. La liste de ses engagements militants est longue.

Très actif au sein de la section de Meudon-Bellevue, il a été élu au Secrétariat national du syndicat de 1970 à 1976 ainsi qu'au bureau de la FEN-CGT en 1971. Il a été membre du Conseil Syndical National de 1970 à 1980.

Il a été le précurseur dans la mise en place et de l'animation de stages de formations syndicales pour les « nouveaux adhérents » du SNTRS-CGT. Il a été élu au Comité national (instance représentant l'ensemble la communauté scientifique) de 1971 à 1983.

André et sa famille ont rejoint Montpellier en 1976, après le congrès d'Hérouville. Natif d'Algérie, il rêvait de rejoindre la Grande Bleue. Il avait

promis à son père qui vivait à Roquebrune sur Argens de le faire venir auprès de lui, d'Anne son épouse et de ses enfants Elsa et Yann.

Ce changement géographique n'a jamais altéré son militantisme, il a continué des mandats nationaux et pris de nouveaux mandats locaux.

Il a été à nouveau élu au comité national entre 1991 à 1999.

Il a été élu à la Commission Administrative Paritaire du CNRS de 1986 à 1993.

Il a été membre de la Commission exécutive du syndicat national de 2008 à 2011.

Il a été membre du Conseil d'administration du CAES (comité d'action sociale du CNRS) de 2001 à 2007 mais aussi du Bureau du CAES de 2001 à 2004.

Au niveau local, il faisait partie de la section SNTRS-CGT de Montpellier depuis son arrivée à Montpellier en 1976 au laboratoire de tectonique, un des quatre laboratoires de géologie de Montpellier.

Sur son lieu de travail, il était représentant du personnel au conseil de laboratoire, animait les assemblées générales du personnel, sensibilisait les collègues à la défense de leurs droits et de la recherche scientifique. Il a amené des collègues à adhérer au SNTRS-CGT et à devenir des militants à leur tour. Il était aussi très impliqué dans les projets scientifiques de son laboratoire et a même passé une thèse dans le cadre de son travail de recherche, ce qui lui a permis d'accéder, par concours, au grade d'ingénieur.

Il a été un membre actif du bureau de section pendant plusieurs décennies durant lesquelles nous avons des débats très animés. De toutes les luttes, de toutes les manifestations qu'il s'agisse d'appels nationaux pour les droits des travailleurs et des travailleuses ou des revendications sur le périmètre de la recherche. Il

était toujours là lorsqu'il fallait tracter pour appeler à une mobilisation et tenait souvent la banderole de la section s'il ne prenait pas des photos de la manif !

Il fut un militant du Comité local d'action sociale CNRS à Montpellier pendant de nombreuses années. Au-delà de son engagement au sein du syndicat, il s'était fortement investi dans la création et l'animation de l'atelier photo. Pendant 16 ans, il a soutenu les activités photos, notamment sur Facebook, où il ne manquait jamais de réagir aux publications avec encouragement et bienveillance. Pour beaucoup de membres du club photo, il a été un véritable mentor, à travers ses ateliers et son accompagnement qu'il offrait spontanément.

Compte tenu de ses soucis de santé, dont il nous faisait part, nous redoutions que l'annonce de son décès survienne un jour, mais elle n'en demeure pas moins profondément triste, nous perdons un ami et un camarade de toujours au sein de la section de Montpellier mais aussi au sein du SNTRS-CGT.

André, tu étais un militant infatigable, les plus jeunes de la section de Montpellier te connaissent à travers tes messages. Ceux-ci montraient que tu étais un de ces militants qui n'abandonnent jamais tant qu'il leur reste des forces. Tu répondais toujours aux messages de mobilisation en nous encourageant pour les luttes en cours et conclusais tes messages par « NO PASARAN » ou « VENCEREMOS ». Tu étais notre compagnon de luttes.

Aujourd'hui, le SNTRS-CGT tient à honorer ta mémoire, nos pensées sont présentes auprès d'Elsa, Yann et tes petits enfants auxquels tu vas beaucoup manquer.

Josiane Tack



Hors des frontières de la France

Rubrique coordonnée par Dina Bacalexi

Argentine



Le 12 mai, marche fédérale pour l'Université

Intersyndicale, interprofessionnelle et « intersectorielle » (puisque l'association des Grands-Mères de la Place de Mai y participe), cette marche a été annoncée depuis plus d'un mois, suite au refus du gouvernement Milei d'appliquer la loi de financement de l'ESR et au succès du recours en justice déposé par les syndicats (cf. BRS de mai dernier).

Elle fut une grande réussite, et se poursuivra jusqu'à la victoire finale.

La veille de la marche a circulé sur les réseaux sociaux la réponse à la question « pour quoi marchons-nous demain ? » :

- pour exiger que le gouvernement national applique la loi de financement de l'université et de revalorisation salariale, qui a été approuvée et ratifiée par le Congrès de la nation
- pour défendre l'université publique, la science et l'éducation nationales
- pour que le système universitaire public continue de fonctionner
- pour de nouvelles générations de diplômés de l'université
- pour que les hôpitaux universitaires publics continuent d'accueillir les personnes qui en ont besoin et de former les futurs médecins
- pour les enseignantes et enseignants, le personnel non enseignant, les étudiants, les chercheuses et chercheurs, les médecins, qui font toutes et tous partie de l'université publique
- parce que nous avons le droit

à une éducation supérieure publique, massive et de qualité.

Quant aux Grands-Mères de la Place de Mai, dès le début partie prenante des mobilisations, elles expliquent être d'une génération où tout le monde ne pouvait pas accéder à l'éducation supérieure. La privation de ce droit a fait que plusieurs de leurs fils et filles n'ont pas pu étudier. Aujourd'hui, nombreuses sont les universités qui aident à la recherche des personnes disparues pendant la dictature, pérennisant ainsi la Mémoire, la vérité et la justice, pour qu'il n'y ait plus jamais de génocide en Argentine.

Voilà comment l'ESR public, les droits démocratiques et l'indispensable mémoire de la dictature se joignent. En Argentine, 50 ans après le coup d'état, dans un pays pourtant gouverné par l'extrême-droite, les Grands-Mères sont toujours debout.



Dernière minute : la CONADU, la fédération des syndicats ESR argentine, membre de l'Internationale de l'éducation comme la FERC-CGT, a déposé un recours officiel contre le gouvernement Milei auprès de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). La CONADU sollicite l'intervention urgente du Comité des libertés syndicales de l'organisme international afin que le gouvernement argentin soit condamné pour entrave aux libertés syndicales, obstruction systématique de toute forme de « dialogue social », repréailles institutionnelles, obstruction de toute commission paritaire et de toute forme de négociation collective.

Selon le classement de la Confédé-

ration syndicale internationale, l'Argentine se classe en 2026 parmi les 10 pires pays du monde en termes de respect des droits des travailleurs. Milei veut « discipliner » les organisations du peuple travailleur et détruire tout ce qui reste d'État de droit et des institutions démocratiques qui sont les garde-fous face au fascisme. D'où son refus obstiné d'appliquer la loi de financement de l'ESR.



Ce recours ne remplace pas les mobilisations dans les rues. C'est un moyen supplémentaire pour que ce combat acquière la visibilité internationale qu'il mérite.

États-Unis



Ministère de la justice contre Faculté de médecine de Yale : « discriminations anti-blancs et anti-asiatiques »



L'administration Trump ne manque pas d'occasion pour attaquer les universités et la recherche états-uniennes. Nous avons déjà parlé dans le numéro précédent du BRS de la tentative de « ficher les juifs » universitaires et étudiants prétendument pour les protéger de l'antisémitisme. Voilà que le ministère de la justice prétend maintenant rétablir « l'équité » de recrutement des étudiants en médecine, car Yale aurait trouvé des moyens de contourner les lois anti-discriminations, afin de « favoriser » les Noirs et les hispaniques.

Dans la lettre de six pages du substitut du procureur général chargé des droits civiques, il est indiqué que la procédure dite « holistique » d'examen des candidatures appliquée par la Faculté de médecine de Yale est en réalité une méthode pour « dévoiler leur appartenance ethnique » et discriminer.

Cependant, une enquête statistique montre que le taux de recrutement d'étudiants « selon leur race ou ethnie » n'a pas changé après un arrêt de la Haute Cour de justice de 2023 condamnant les pratiques de contournement de la loi via des « proxies ». Au lieu de considérer que cette enquête montre l'absence de biais de la part de l'université, la substitut prétend le contraire : les statistiques auraient dû montrer une hausse d'étudiants blancs et hispaniques admis, et une baisse de Noirs et Asiatiques. Par conséquent, Yale fait de la discrimination.

La réponse de l'université est conforme à la hauteur que doit avoir une institution académique : les dossiers sont examinés suivant les critères habituels de qualité et les entretiens sont menés sur le critère de la motivation de ces jeunes à suivre des études de médecine.

La suite, comme souvent aux États-Unis, pourrait être judiciaire. Cependant, au-delà de l'acharnement contre les établissements académiques d'excellence et contre la science, les statistiques montrent que les États-Unis ont besoin de plus de médecins afro-américains et hispaniques, car leur taux est inférieur à la représentation de ces deux catégories dans la population globale. Des études qualitatives révèlent une meilleure communication médecin-patient quand les deux sont de la même catégorie de population (et, pour les hispaniques, parlent la même langue), et surtout une meilleure adhésion aux traitements de la part des patients, qui ont plus de confiance à des médecins considérés comme proches d'eux.



Certes, la couleur de peau ou la langue parlée par la ou le médecin ne sont pas des garanties de qualité professionnelle et scientifique. Mais dans une société très fragmentée comme celle des États-Unis, où les divisions sont attisées par l'administration Trump qui essaie par ailleurs de cultiver une méfiance envers la science et la médecine (rappelons-nous la période COVID19), un peu d'empathie qui mettrait les patients plus à l'aise ne peut qu'améliorer la santé.

Comme il n'existe pas de système de santé publique équivalent de la Sécurité sociale, la santé est une affaire individuelle : être suivi par des médecins qui vous comprennent vous incite à aller consulter même en cas de difficultés financières.

Ce n'est pas en persécutant les meilleurs écoles de médecine que l'administration Trump améliorera la santé publique.

Grèce



Une rivière de solidarité coule au milieu de la Crète

Le dimanche 17 mai, toute la Crète est dans les rues de Chania (deuxième plus grande ville de l'île) pour demander la fermeture de la tristement célèbre base militaire états-unienne de Souda. Située près de la ville côtière du même nom qui fait partie de l'agglomération de Chania, cette base existe depuis des temps immémoriaux sous prétexte d'entraînement militaire notamment aérien commun avec l'armée grecque. Mais elle est une sorte de « verrue » sur ce port si agréable et elle concentre la colère des riverains, qui en subissent les nuisances.



La récente interception de la flottille humanitaire pour la Palestine au large de la Crète grâce à l'inaction officielle grecque a ravivé le rejet. D'après ce qui est dit dans la presse, le gouvernement a en réalité fermé les yeux puisqu'il souhaitait cette interception. Mais la Grèce se trouve trop près des guerres du Moyen-Orient et les citoyens s'inquiètent d'une éventuelle implication du pays dans la guerre, compte tenu du suivisme du gouvernement grec qui veut se monter bon élève de l'OTAN. C'est pourquoi les Crétois ne veulent pas de militarisation chez eux. Fiers et résistants depuis toujours, ils ont envie de paix et de tranquillité.

La politique officielle grecque a changé depuis l'avènement du gouvernement conservateur de Kyriakos Mitsotakis. Longtemps pro-arabe et visant la réconciliation puisque les intérêts économiques grecs sont pénalisés par la guerre si proche, elle est maintenant un soutien du gouvernement israélien.



À ce rassemblement ont appelé des partis d'opposition, des syndicats, des associations et différents collectifs citoyens. Les participants ont fait preuve d'inventivité, comme ces jeunes élèves qui ont placardé des sacs à dos d'écoliers sur la clôture de la base de Souda, à la mémoire de leurs homologues palestiniens tués. C'était un moment très émouvant. « Paix et justice pour tous les peuples de la région » : voici le principal slogan de ce dimanche ensoleillé en Crète.

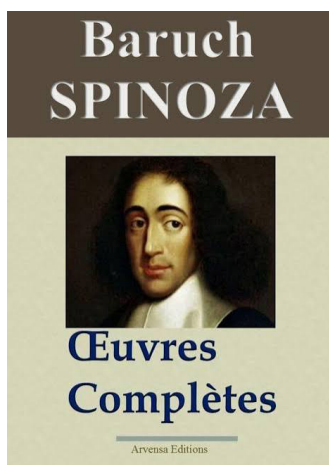
Italie



Spinoza et Marx indésirables

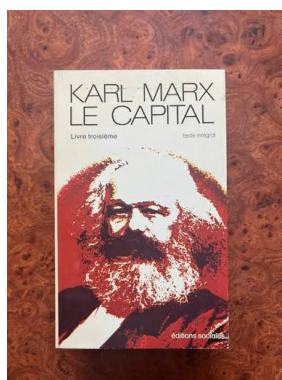
Voici une énième « réforme » des programmes du lycée et des instituts techniques, qui se prolonge à l'ESR : comme souvent avec des gouvernements conservateurs et réactionnaires comme la « post-fasciste » Meloni et son ministre de l'éducation Valditara, c'est la philosophie qui est attaquée en premier.

Pas de Spinoza ou Marx dans les programmes.



Si ces philosophes, et en général le matérialisme, sont évincés du lycée car « inutiles » ou trop difficiles à comprendre pour les élèves si bêtes (mais pas si bêtes pour des enseignants de professeurs invités venus des entreprises), ils survivront dans le milieu des érudits, et ne seront plus susceptibles d'éclairer (ou de « contaminer », c'est selon) la jeunesse. Même Gramsci, pourtant figure du patrimoine intellectuel italien, est réduit à quelques pages « littéraires » de ses *Cahiers de prison*, afin que son engagement et ses idées soient le moins connues des jeunes générations. Un pays sans mémoire et sans histoire : voilà l'objectif de l'extrême-droite.

Tous les grands philosophes ne sont pas victimes de la même censure. Giovanni Gentile (1875-1844), figure de l'idéalisme mais surtout « philosophe fasciste » (c'est lui qui le dit !) et ministre de l'éducation de Mussolini, est conservé. Le gouvernement Meloni affiche ainsi clairement sa filiation.



« Effacer l'histoire et neutraliser l'esprit critique » est l'objectif de ces mesures, selon une pétition initiée par des collègues transalpins. La recherche en philosophie, qui constitue la base de l'enseignement de cette matière au lycée et à l'université, vise exactement le contraire : développer un scepticisme de bon aloi, un « doute raisonnable », tout ce qui empêche l'acceptation docile

des « vérités alternatives ». Ces dernières font partie des nouveaux programmes : par exemple, on apprend que Mussolini « est arrivé au pouvoir grâce à une victoire électorale ».

« La réforme Valditara est une réforme de classe », titre le quotidien *Il Manifesto* du 8 mai.

Les syndicats ont fait grève contre cette « réforme », rejoints par les organisations des lycéens et des étudiants. Grève très suivie, et manifestations massives dans plusieurs régions. Le caractère « classiste » a été particulièrement dénoncé en Calabre et en Sardaigne, régions déjà défavorisées où les inégalités vont s'accroître. Mais à Rome, Turin, Bologne et Ravenne aussi les places ont été pleines, signe que tout le monde, dans quelque région que ce soit, est conscient des dégâts que fera cette contre-réforme.

Nigéria



Un syndicaliste primé

Le 10 juin, à Oslo, se tenait la cérémonie du *Arthur Svensson International Prize for Trade Union Rights*. Ce prix, décerné chaque année, a été instauré pour renforcer les droits syndicaux et soutenir les luttes syndicales dans le monde entier. Il porte le nom du secrétaire général du syndicat norvégien Styrke qui l'a créé, l'une des figures du mouvement syndical de ce pays.

Cette année, le récipiendaire est le Nigérien Joe Ajaero, président du *Nigeria Labour Congress* (NLC) et ancien secrétaire général du syndicat national des employés de l'électricité. Ajaero est connu au-delà des frontières de son pays comme leader syndical et militant des droits humains. Le jury norvégien a trouvé ses combats inspirants « pour toutes celles et ceux qui veulent offrir de l'espoir aux travailleurs du monde entier ».

Infatigable, Joe Ajaero a organisé les travailleurs et lutté pour faire avancer leurs droits, mais aussi pour un changement démocratique dans son pays.



Le Nigéria, comme l'Ouganda, sont des pays où les droits syndicaux sont continuellement bafoués et les syndicalistes persécutés. C'est le cas de Joe Ajaero. Les autorités ont vu d'un très mauvais œil les luttes collectives qu'il a toujours impulsées pour la démocratie et les droits civiques dont font partie les droits syndicaux. Pendant des décennies, il a été harcelé, surveillé, arrêté, emprisonné et traîné en justice avec de fausses accusations. Et comme si tout cela ne suffisait pas, il a échappé à plusieurs tentatives d'assassinat.

Toutes ces intimidations étaient destinées à faire cesser ses activités, mais elles ont eu un résultat diamétralement opposé : l'ancien journaliste spécialisé dans le monde du travail s'est obstiné et a gagné des batailles. Sous sa présidence, le NLC a réussi à sécuriser le salaire minimum national et a continuellement appelé à des négociations sur les politiques gouvernementales concernant la fiscalité et les difficultés financières des travailleurs.

Joe Ajaero a porté ces combats à l'international. À la séance inaugurale de 2025 du *Global Rights Index* (congrès de la Confédération syndicale internationale à Genève), il a mis au jour la façon dont les autorités nigérianes ont utilisé la répression et l'intimidation pour faire reculer les droits des travailleurs.

Devant une pancarte avec le slogan « nous sommes des travailleurs, pas des esclaves », Joe Ajaero apparaît en tête d'un rassemblement massif, si l'on en juge par la forêt des drapeaux syndicaux

Félicitations à ce combattant exceptionnel et longue vie au NLC.

Philippines



Non à la réforme du programme éducatif

personnel non-scientifique universitaire, sous l'égide de l'*Alliance of Concerned Teachers* (ACT), syndicat membre de l'Internationale de l'éducation comme la FERC-CGT, a initié le 12 mai une grande marche aboutissant devant le siège de la Commission pour l'enseignement supérieur (*Commission on Higher Education* - CHED) pour remettre une pétition contre la réforme du programme donnant accès aux études universitaires, dont ils demandent une véritable refonte démocratique.

L'objet de cette colère est la réforme du curriculum de l'éducation générale, qui prévoit la réduction à 18 des 36 unités disciplinaires requises à la fin du parcours général : restriction drastique des savoirs et orientation axée sur « les compétences », un grand classique pratiqué par tous les gouvernements néolibéraux du monde sous prétexte d'adaptation de l'éducation au marché.



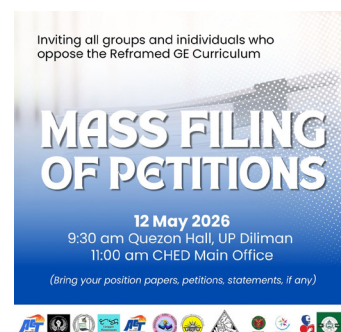
Les coupes concernent les disciplines censées promouvoir « une éducation critique » (comme les SHS), la langue nationale (le filippino) qui est complètement supplantée par l'anglais, les arts, et même la partie théorique les disciplines du domaine des STEM. La réforme vise aussi à faire des économies de personnel. Dans les universités, les personnels contractuels sont menacés de licenciement : inutile d'employer tout ce monde dans des institutions qui deviendraient des *training centers* et ne dispenseraient plus une éducation de qualité basée sur la science.

Dans un pays où la population est l'une des plus connectées au monde, une telle orientation laisserait la plupart des Philippines démunies face à la désinformation diffusée à grande échelle sur les réseaux sociaux. On se rappelle que ce sont ces réseaux, alliés du gouvernement autoritaire d'alors, qui ont valu à la journaliste et défenseuse des droits humains Maria Ressa une condamnation, des attaques contre ses journaux en ligne et des menaces de mort. « Les disciplines supprimées sont aujourd'hui

les plus utiles pour faire face à la distorsion de l'histoire, la militarisation, la crise écologique et le déclin de la démocratie », lit-on dans la pétition des opposants à la réforme.

Les demandes de ce mouvement sont tout à fait classiques. Mais dans un pays très militarisé et dont le gouvernement n'a pas un bon rapport avec la démocratie (les Philippines ont été sous la poigne de fer d'une dictature pendant des décennies), elles font presque figure de révolutionnaires :

- lancer une grande consultation nationale pour évaluer les programmes en cours et leur implémentation
- rénover ces programmes avec un processus véritablement démocratique et représentatif, après consultation des intéressés, en premier lieu des syndicats et organisations professionnelles
- inclure obligatoirement aux programmes des disciplines essentielles et socialement utiles, comme le filippino, l'histoire, la Constitution et le gouvernement des Philippines
- ne procéder à aucune réduction, mutation forcée, non-renouvellement de contrats ou diminution forcée de la quotité de travail (entraînant une perte de salaire) du personnel.



Dernière minute : Ils ont gagné ! La réforme est suspendue et les négociations recommencent ! La lutte paie !

Portugal



Manifeste contre la guerre

FMTS, OTC (*Organização dos Trabalhadores Científicos*) a diffusé le 1^{er} mars largement un manifeste intitulé « des scientifiques contre la guerre, pour la paix, la coopération et le développement ». Le manifeste est trilingue, portugais, français et anglais, et ouvert à la signature sur le site d'OTC. Nous en publions ci-après quelques extraits :

otc

« Nous savons que la science est une arme à double tranchant, renvoyant au symbolisme biblique de l'Arbre de la Connaissance du Bien et du Mal. Les avancées de la science fondamentale se sont traduites par un développement technologique accéléré, amorcé au milieu du siècle dernier et qui se poursuit aujourd'hui.

L'arme nucléaire, utilisée pour la première fois dans les derniers moments de la Seconde Guerre mondiale, a créé une situation nouvelle : la possibilité, par l'action humaine, de mettre fin à la vie sur Terre. [...] L'évolution de la guerre dite conventionnelle vers des formes « modernes » de guerre hybride ou asymétrique — clairement issues de l'application perverse des avancées technologiques permises par la science — accroissent la probabilité d'un recours insensé à l'arme nucléaire. [...]

Aujourd'hui, nous assistons à une tendance croissante à la militarisation des économies, qui renforce les complexes militaro-industriels mus par le profit et alimente un cycle mondial de conflits, de guerres et de prolifération des armements. Un cycle désastreux dans lequel sont investis des moyens et des ressources sans commune mesure avec ceux - souvent occasionnels et irréguliers - consacrés à la lutte contre les profondes inégalités sociales, contre les privations quotidiennes que subissent des milliards d'êtres humains, qu'il s'agisse de l'alimentation, de la santé ou de l'éducation.

Ces carences sont aggravées par la répétition d'événements climatiques extrêmes, attribuables à l'activité humaine, qui entraînent des pertes humaines considérables et des dégâts matériels aux lourdes conséquences sociales, en particulier dans les pays les plus pauvres. [...] Face à l'ampleur des dangers actuels et potentiels, l'inaction et la prétendue

neutralité équivalent à une complicité passive. En tant que scientifiques, intellectuels, éducateurs et citoyens, nous avons le devoir non seulement de donner l'alerte, mais aussi de nous engager activement dans les efforts nécessaires pour faire face aux menaces présentes et futures [...] ».

Bravo et merci pour cette initiative.



Un manifeste signé par plusieurs dizaines de physiciens quantiques de nombreux pays exprime leur « vive inquiétude » face à la situation géopolitique actuelle et la course au réarmement. Ils s'opposent fermement à toute forme de militarisation de la société et en particulier du monde académique. Ils rejettent catégoriquement l'utilisation de leur recherche pour les applications militaires, le contrôle des populations ou la surveillance. Ils visent à rassembler tous les chercheurs qui partagent leur point de vue. Leurs objectifs, énumérés dans l'introduction de ce manifeste, sont :

- exprimer, en tant que collectif, le rejet de l'utilisation de la recherche à des fins militaires
- ouvrir un débat dans leur communauté sur les implications éthiques de la recherche quantique utilisée à des fins militaires
- créer un forum où les scientifiques partagent leurs opinions et unissent leurs forces pour soutenir la démilitarisation de la recherche
- plaider pour la création d'une base de données publique qui contienne tous les projets de recherche publique financés par des crédits militaires

La recherche quantique sert entre autres aux réseaux de communication des forces armées, aux radars pour la surveillance satellite ou aux capteurs des drones. Les technologies quantiques ne sont pas neutres. Elles peuvent améliorer plusieurs outils de la course aux armements, comme il est déjà reconnu par

l'OTAN, l'Union européenne et plusieurs pays comme la Russie, la Chine, l'Inde, le Japon, la Corée du Sud etc. Les partenariats scientifico-militaires sont également utilisés par les départements de défense des pays les plus puissants pour imposer leur domination aux institutions académiques du Sud Global : une sorte de *soft power* qui est en réalité un contrôle par l'argent de la recherche dans des pays qui n'ont pas les moyens d'y consacrer une partie suffisante du budget public. Le recteur d'une des plus importantes universités allemandes a déclaré que ces établissements doivent « renoncer à leur neutralité » et se consacrer à la recherche militaire pour défendre « la liberté et la démocratie ». C'est ainsi qu'elles s'ouvriront « à la société » et ne resteront plus « dans leur tour d'ivoire ». Mais avec la montée de l'extrême-droite dans plusieurs pays européens, personne ne peut garantir que la prétendue défense de la liberté ne deviendra pas une promotion de l'autoritarisme réactionnaire.



Les scientifiques quantiques pensent que la neutralité de l'ESR public vis-à-vis du militaire est essentielle pour assurer que la recherche publique serve l'humanité tout entière plutôt que des intérêts géopolitiques belliqueux. Quand l'ESR public s'aligne avec les objectifs militaires d'un pays, il cède cette indépendance qui fonde sa légitimité. Le paysage de la recherche publique quantique est profondément infiltré par le militaire, sans aucune transparence en ce qui concerne les financements. Sous couvert de contrats de recherche « civile », des groupes industriels exploitent les avancées de la recherche et ses applications pour développer de nouvelles armes qui sont ensuite exportées dans le monde entier. C'est le cas par exemple de l'italien Leonardo, dont une commission de l'ONU a établi la responsabilité dans le génocide de Gaza.

Les scientifiques quantiques veulent faire partie d'une communauté dont le travail novateur est utile pour le progrès de l'humanité et non pour la mort et la destruction.

la
cgt

VOUS SOUHAITE

1936-2026



DE BONS
CONCÉS PAYÉS



Les congés payés, les conventions collectives, les 40 heures, les délégués du personnel furent gagnés en 1936 à la suite d'une mobilisation unitaire des travailleurs en lutte menée par la CGT !

En 2026, avec la CGT, poursuivons la lutte des conquêtes sociales de 1936 et gagner des droits du XX^{ème} siècle sur la base de nos propositions !